



PLAN D'AFFECTATION  
" LAVASSON "

ÉCHELLE : 1/1'000

APPROUVÉ PAR LA MUNICIPALITÉ  
dans la séance du 14 novembre 2022

La Syndique :

Le Secrétaire :



SOU MIS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE  
du 19 novembre au 18 décembre 2022

L'attestent  
La Syndique :

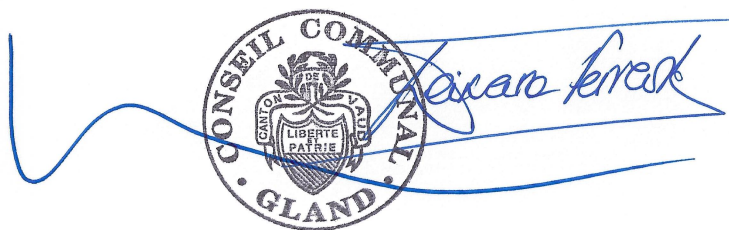
Le Secrétaire :



ADOPTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL  
dans la séance du 15 juin 2023

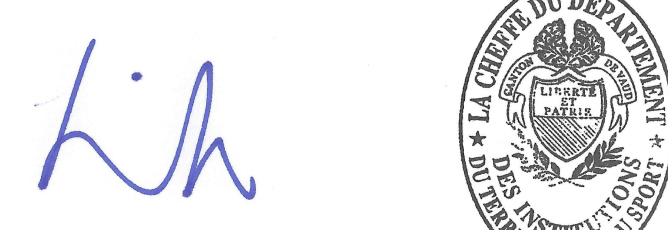
Le Président :

La Secrétaire :

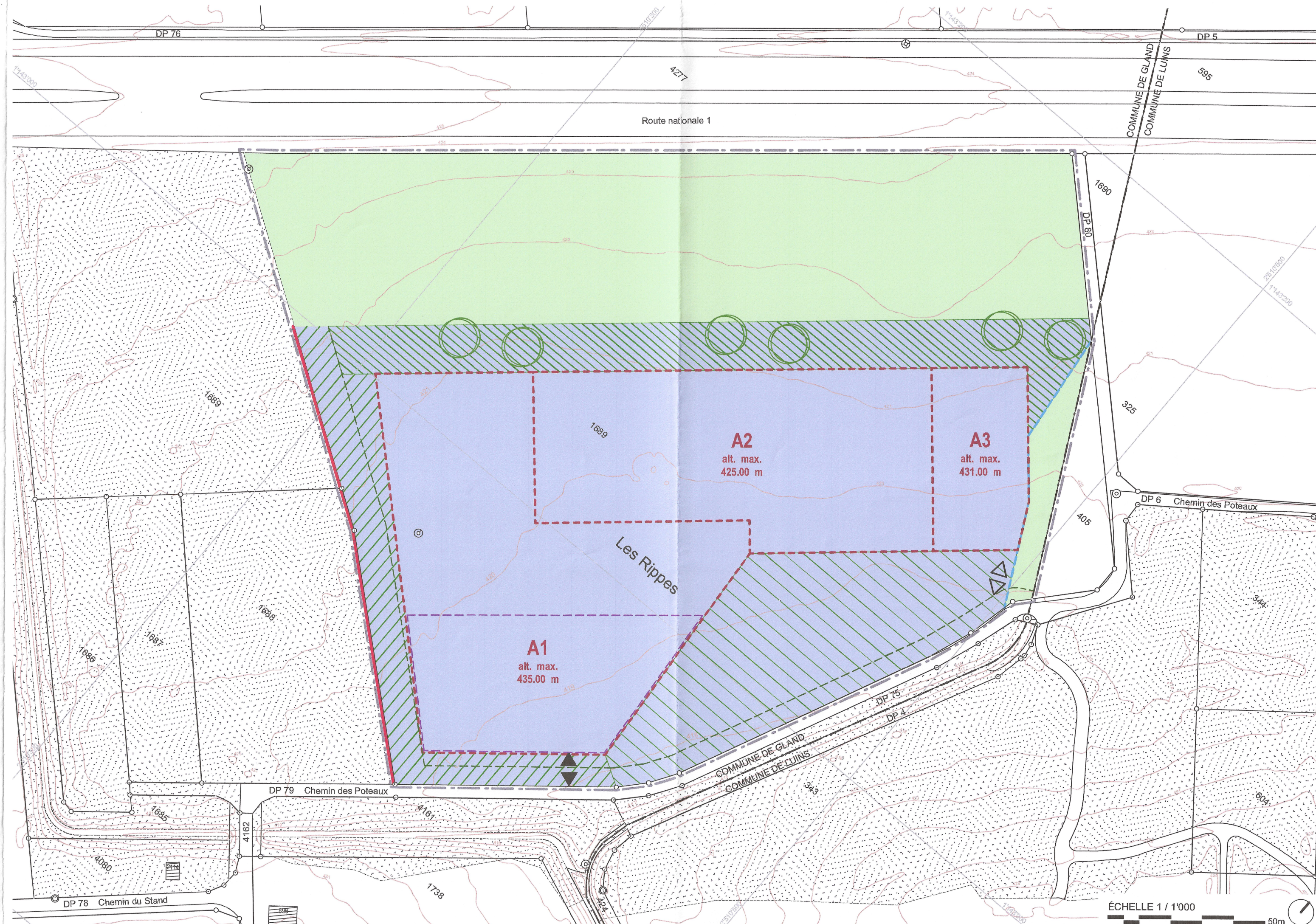


APPROUVÉ PAR LE DÉPARTEMENT COMPÉTENT  
Lausanne, le 25 MARS 2024

La Cheffe de Département



Entrée en vigueur le : 25 MARS 2024



DONNÉES FONCIÈRES

N° de parcelle	Nom du propriétaire	Surface parcelle	Surface incluse dans le périmètre du PA
1689	Barillier Bertrand	50'864 m <sup>2</sup>	41'658 m <sup>2</sup>

LÉGENDE

- Périmètre du PA
- Zones
  - Zone affectée à des besoins publics 18 LAT
  - Zone agricole 16 LAT
- Périmètres superposés
  - Périmètre superposé A : Aires de construction A1, A2 et A3
  - Périmètre superposé B : Aire de verdure
  - Périmètre superposé C : Aire de transition I
  - Périmètre superposé D : Aire de transition II
  - Périmètre superposé E : Secteur d'implantation des locaux à usage sensible
- Autre contenu superposé
  - Accès véhicules motorisés principal / secondaire (localisations indicatives)
- Divers
  - Aire forestière 18 LAT figurée à titre indicatif
  - Lisière forestière selon constatation de la nature forestière du 27 août 2021
  - Distance des 10 m à la lisière forestière
  - Espace réservé aux eaux (ERE) selon OEaux, art. 41a et 41c
  - Arbres de première grandeur obligatoires (localisation indicative)
  - Courbes de niveau (indicatives)
  - Coordonnées géographiques (indicatives)